

Les leçons de l'histoire. Les politiques de formalisation des droits 'coutumiers' en Afrique subsaharienne depuis la période coloniale

Jean-Pierre CHAUVEAU

IRD, UMR GRED-Montpellier, jean-pierre.chauveau@ird.fr.

Résumé

Depuis les années 1990, des programmes de formalisation sont mis en œuvre dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne. Malgré cela, de nombreuses études de synthèse reprochent aux entreprises de formalisation de reposer sur des vues réductrices concernant les pratiques foncières des sociétés rurales africaines et d'ignorer les conditions concrètes et les effets pervers des opérations de formalisation sur les plans sociaux, politiques et économiques. La contribution se propose d'apporter un éclairage original à ce débat en mettant en perspective historique les expériences d'enregistrement des droits locaux en Afrique rurale depuis la colonisation. La reconstitution de cette histoire met en évidence l'échec de ces entreprises, qui ne sont jamais parvenu à couvrir une proportion significative des terres ni à assurer la pérennisation des enregistrements légaux. La contribution fait ressortir d'autres aspects de cette histoire qui méritent réflexion : dès les débuts de la colonisation, la question de la formalisation a provoqué des controverses récurrentes, ce qui n'a pas empêché (ou a même encouragé) la dogmatisation de ce thème au sein de l'industrie de l'aide; la formalisation des droits locaux n'a pas toujours été encouragée par les pouvoirs en place eux-mêmes, par crainte des risques politiques et sociaux qu'elle pouvait entraîner ; malgré le consensus actuel apparent en faveur d'une approche pragmatique de la formalisation des droits, la période contemporaine se caractérise par une suprématie, dans la pratique de l'aide, de l'approche orthodoxe sans équivalent dans l'histoire. Rapportée à l'échec historique des expériences passées et récentes, la construction sociale et politique du dogme de la formalisation dans la panoplie globalisée des politiques de développement constitue par conséquent une question empirique en soi. Explorer les raisons de sa pérennisation fait partie de la réflexion nécessaire au renouvellement des politiques foncières en Afrique.

Mots clés : Droits fonciers coutumiers, politiques de formalisation des droits, histoire du développement, Afrique au Sud du Sahara.